

EXTRAIT DE NOS CONDITIONS GENERALES DE VENTE

COMMANDE

Toute commande pour être valable, doit être établie sur les bons de commande du vendeur.

DHF Son et Image s'engage à honorer les commandes dans la limite des stocks disponibles.

A défaut de disponibilité du produit, DHF Son et Image s'engage à en informer le Client. Toute commande parvenue au vendeur est réputée ferme et définitive sauf dans les cas visés à l'article " Mise à disposition et livraison " .

PRIX

DHF Son et Image se réserve le droit de modifier ses prix de vente à tout moment, avant la prise de commande. Ainsi, les produits sont facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'enregistrement de la commande.

CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Les produits livrés et facturés au client restent la propriété de DHF Son et Image jusqu'au plein et entier paiement et encaissement de leur prix. Le défaut de paiement pourra entraîner la revendication des marchandises.

Les dispositions ci-dessus ne font pas obstacle au transfert au client, à compter de la mise à disposition ou de la livraison, des risques de perte ou de détérioration des produits ainsi que des dommages qu'ils pourraient occasionner.

LIVRAISON

La délivrance des produits au client est effectuée :

- par livraison aux frais du client et au lieu indiqué par celui-ci par un transporteur affrété par DHF Son et Image, laquelle supporte les risques du transport. La livraison se matérialise par la signature d'un bon de livraison par le client.

- livraison par DHF Son et Image qui prend en charge les risques de transports. La livraison se matérialise par la signature d'un bon de livraison par le client. A compter de la livraison, les risques des produits sont transférés au client.

Les frais et délais de livraison sont indiqués au client par un préposé de DHF Son et Image.

A défaut, le délai maximum de livraison est de trente jours après la conclusion du contrat.

RÉTRACTATION – VENTE A DISTANCE

Conformément à l'article L12121 du code de la consommation, l'utilisateur dispose de 14 jours calendaires à compter de la date de livraison pour retourner à DHF Son et Image un produit à une fin d'échange ou de remboursement.

L'utilisateur devra informer DHF Son et Image de sa volonté de se rétracter par l'envoi du formulaire de rétractation qui lui sera fourni sur simple demande par courriel. Le produit devra être retourné au plus tard dans les quatorze jours suivant la communication de sa décision de se rétracter, aux frais de l'utilisateur, sous sa responsabilité, et :

- dans son emballage d'origine,

- totalement intact, en parfait état,

- accompagné de la facture d'achat, de tous les accessoires, notices d'emploi et autres documentations éventuelles.

Toute marchandise ne revenant pas conforme à ces conditions engagera la responsabilité de l'utilisateur ; DHF Son et Image se réserve alors le droit d'appliquer une décote. Pour des raisons de sécurité due à la nature même du produit (volume ou valeur), un produit initialement envoyé par un transporteur devra faire l'objet d'un retour par un transporteur proposant une prestation équivalente. Conformément à l'article L121214, le remboursement de la totalité des sommes versées, y compris les frais de livraison, sera effectué au plus tard dans les quatorze jours à compter de la récupération des biens. Le droit de rétractation ne peut être exercé pour les produits sur mesure ou les pièces détachées c'est à dire ceux confectionnés selon les spécifications de l'utilisateur ou nettement personnalisés (par exemple : câble vendu au mètre ou monté, lampe de vidéoprojecteur, etc...).

INTERVENTION AU DOMICILE DU CLIENT

Le vendeur ne peut recevoir aucun paiement ou contrepartie du client avant l'expiration d'un délai de 7 jours à compter de la conclusion du contrat, sauf en cas de travaux d'optimisation, conseil, expertise, installation ou de réparation réalisés en urgence à la demande du client, et dans la limite des pièces de rechange et travaux strictement nécessaires pour répondre à l'urgence.

LITIGES

En cas de litige, le Client a la possibilité de recourir à un médiateur de la consommation :

MEDICYS - 73 Boulevard de Clichy 75009 PARIS www.medicys.fr Le recours à la médiation est une procédure gratuite et confidentielle. Il n'est possible que sous réserve :

- que le client ait d'abord tenté de résoudre le litige directement auprès du vendeur par une réclamation écrite,

- que sa demande ne soit pas manifestement abusive et infondée,

- que le litige n'ait pas déjà été examiné par un autre médiateur ou tribunal.

GARANTIE CONTRACTUELLE DITE " COMMERCIALE "

Les produits sont garantis contre tout vice de fabrication et tout dysfonctionnement dans les conditions normales d'utilisation par une garantie commerciale. Le début de la garantie démarre à la date de facturation du produit et applicable en France Métropolitaine.

La garantie est celle indiquée sur la facture (en nombre de mois), pièces et main d'œuvre, cependant selon la marque et la nature du produit, seule la pièce peut être prise en charge.

Le déplacement ou les frais de retour ainsi que les frais de main d'œuvre peuvent rester à la charge

du client selon les garanties appliquées par les constructeurs. La garantie ne s'applique qu'à la condition que l'appareil vendu neuf soit utilisé à titre privatif (non collectif ou professionnel) et conformément à l'usage pour lequel il a été conçu. En cas de panne pendant la période de garantie constructeur, les réparations seront assurées par le réseau national des stations ou agences techniques agréées par les constructeurs. En cas d'immobilisation du produit supérieure à 7 jours, la garantie constructeur ou optionnelle sera prorogée de la durée équivalente à celle de l'immobilisation (Article L217-76 - Code de la Consommation). Le client doit prendre contact avec DHF Son et Image en se munissant de son n° de facture. Passée cette période de garantie constructeur, toute prestation de service après-vente fera l'objet d'une facturation dont le montant vous sera fourni directement par DHF Son et Image.

GARANTIES LÉGALES

Indépendamment de la garantie commerciale visée ci-dessus, le vendeur reste tenu de la garantie légale des défauts cachés de la chose vendue prévue aux articles 1641 et suivants du Code Civil. Le client peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente.

Le vendeur est également tenu de la garantie légale de conformité prévue aux articles L217-4 et suivants du Code de la Consommation. Le client bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir, et peut choisir entre la réparation du bien (qui comprend le remplacement des pièces, les frais de main d'œuvre et de déplacement) ou son remplacement, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article

L217-9 du Code de la Consommation. Les défauts de conformité qui apparaissent dans un délai de vingt-quatre mois à partir de la délivrance du bien sont présumés exister au moment de la délivrance, sauf preuve contraire. Pour les biens vendus d'occasion ce délai est porté à six mois. Le vendeur peut combattre cette présomption si celle-ci n'est pas compatible avec la nature du bien ou le défaut de conformité invoqué. Article

L217-4 - Code de la Consommation : " Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. " Article

L217-5 - Code de la Consommation : " Le bien est conforme au contrat :

1/ S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;

- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2/ Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté. " Article L217-12 - Code de la Consommation : " L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. " Article

1641 - Code Civil : " Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. " Article 1648 alinéa 1 - Code Civil : " L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acheteur dans le délai de deux ans à compter de la découverte du vice. "

EXCLUSIONS COMMUNES À TOUTES LES GARANTIES

Les garanties ne s'appliquent ni aux éléments et accessoires dont le renouvellement est nécessaire, ni à la réparation de dommages résultant : - d'une cause externe à l'appareil (par exemple d'un accident, d'un choc, de la foudre, de la tempête...);

- d'un emploi, d'une installation ou d'un branchement non conformes aux spécifications ou prescriptions du constructeur ;

- d'une utilisation nuisible à la bonne conservation de l'appareil ayant provoqué par exemple une oxydation, de l'utilisation de périphériques, d'accessoires ou de consommables inadaptés ;

- d'une utilisation à caractère commercial, professionnel ou collectif.

LOI APPLICABLE

Le présent contrat est soumis à la loi française, conformément aux directives européennes. Il en est ainsi tant pour les règles de fond que pour les règles de forme. Dans le cas contraire, et conformément aux dispositions des articles 46 à 48 du CPC, les tribunaux français seront seuls compétents. Lorsque le client est un professionnel, compétence exclusive sera attribuée au Tribunal de Commerce de Paris, même en cas de référé, d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

DONNÉES PERSONNELLES

Les informations personnelles que vous nous transmettez sont enregistrées dans un fichier informatisé par notre société pour l'exécution du présent contrat (gestion des commandes et de nos relations commerciales mais également pour mesurer la satisfaction client et la qualité du service rendu, pour personnaliser nos offres et plus généralement à des fins marketing. Elles sont conservées pendant la durée utile à notre relation commerciale et à l'exécution du présent contrat, puis archivées avec un accès restreint pour une durée supplémentaire en lien avec la durée de prescription et de conservation légale pour des raisons strictement limitées et autorisées par la loi. Passé ce délai, les données seront supprimées. Elles sont destinées à nos services internes et peuvent être communiquées à des prestataires dûment autorisés par nous, à DHF Son et Image ou à toute autorité administrative ou judiciaire qui en ferait la demande. Conformément à la loi " informatique et libertés " du 6/01/1978, vous disposez des droits d'interrogation, d'accès, de modification, d'opposition et de rectification sur les données personnelles vous concernant en contactant notre société.